

le monde des

artisans

Janvier-février 2024 **158**
Bimestriel - 1€50

Retrouvez dans ce n° toute l'actualité de votre CMA

MAINE-ET-LOIRE
Pays de la Loire

2024

DOSSIER

**Nouvelle offre
de service** P.9

NOUVEAU TRANSIT CUSTOM



LA RÉFÉRENCE DE L'UTILITAIRE, EN MIEUX.



Ford Angers

Ford Cholet

Ford Saumur

Pensez à covoiturer.
Au quotidien, prenez les transports en commun.
Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo.

#SeDéplacerMoinsPolluer

DMD - SAS au capital de 2 404 976,00 €, RCS de Nantes N° 423 295 880 - 365, Route de Vannes 44800 ST-HERBLAIN, France

ADOPTEZ LE RÉFLEXE

nosemplois.fr

Le site de référence
de l'emploi en Pays de la Loire



nosemplois.fr

Avec la Région, trouvez l'emploi
ou le candidat qui vous convient
en Pays de la Loire



**RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE**

EN DÉPARTEMENT

04 Événements

- Salon Arts et Saveurs: 4^e édition réussie
- Le chalet des artisans créateurs d'Anjou sur le marché de Noël à Angers



- Semaine européenne de réduction des déchets

07 Portrait

Dépanne & Moi: une entreprise engagée pour la planète



08 Visites d'entreprises

La CMA à la rencontre des artisans

23 Ateliers

- Trouver un équilibre dans sa vie professionnelle et personnelle avec l'ikigai
- Être acteur de sa communication en jouant son meilleur rôle

24 Ateliers thématiques

L'agenda du 1^{er} semestre

31 Apprentissage

À la découverte des champions Worldskills et Euroskills

EN RÉGION

09 Dossier: accompagnement des artisans

- 2024, nouvelle offre de service
- Avec le Pass CMA Liberté, allégez votre quotidien!
- Avec les Packs Évolution, choisissez votre accompagnement
- Avec le projet sur mesure, développez vos talents

25 Fonds territorial

Une aide pour les travaux d'accessibilité



26 Développement durable

La loi évolue: valorisation des biodéchets en entreprise

27 Apprentissage

- Cérémonie de remise des diplômes des centres de formation



- J'embauche un apprenti!
- 5 bonnes raisons de venir aux portes ouvertes de nos CFA



Joël Fourny

Président de la CMA des Pays de la Loire

Nadège Dekenuydt

Présidente de la CMA Maine-et-Loire

ÉDITO

Meilleurs vœux

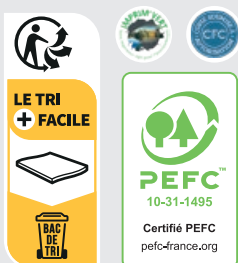
L'année 2023 a été marquée par de nombreuses inquiétudes qui n'ont pas épargné les entreprises artisanales. Pour autant, à travers leurs valeurs d'adaptabilité, de qualité et de proximité, ces dernières ont toujours répondu présentes. C'est pourquoi, avec beaucoup d'optimisme, nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous pour cette nouvelle année nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite de vos projets, tant personnels que professionnels.

Cette année marquera, pour la CMA des Pays de la Loire, un tournant stratégique avec le lancement d'une offre de service simplifiée et plus lisible (détaillée dans le dossier central) afin de répondre encore mieux aux attentes des artisans, à travers :

- **Un abonnement mensuel** permettant un accès facilité à différentes prestations pour un esprit serein, c'est le Pass CMA Liberté.
- **9 packs thématiques**, mixant accompagnement individuel et collectif, le coup de pouce pour répondre à une problématique précise de votre entreprise.
- **Une offre sur mesure** afin de vous accompagner spécifiquement sur certains de vos projets.

Et si votre bonne résolution pour 2024 était de pousser la porte de la CMA ?

www.artisanatpaysdelaloire.fr @CMARPD @CMARPD accueil49@artisanatpaysdelaloire.fr



LE MONDE DES ARTISANS N° 158 - JANVIER-FÉVRIER 2024. Édition du Maine-et-Loire. **Présidente du comité de rédaction des pages locales:** Nadège Dekenuydt. Avec le concours rédactionnel de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Maine-et-Loire. **Rédaction des pages locales:** Clarisse Brelet, Aline Cherrey, Anaëlle Desbouis, Aurélie Pasquier. **Éditeur délégué:** Stéphane Schmitt. **Rédaction:** ATC (Tél. 0665622885, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro:** Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Véronique De Freitas, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Lætitia Muller, Pixel6TM (Marine Anthony, Noémie Letellier, Pauline Overney, Cécile Vicini). **Secrétariat de rédaction, rédaction graphique:** Pixel6TM. **Secrétariat de rédaction:** Pixel6TM (Marine Anthony). **Rédaction graphique:** Pixel6TM. **Publicité:** 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1. Thierry Jonquière (Tél. 0622693022, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 0610348133, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies:** Pixel6TM (Laurent Theeten, responsable image), © pages locales: CMA des Pays de la Loire, illustrez-vous. **En couverture:** CMA des Pays de la Loire. **Promotion diffusion:** Shirley Elter (Tél. 0387691818). Tarif d'abonnement 1 an. France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter. **Conception éditoriale:** TEMA6TM (Tél. 0387691801). **Fabrication:** TEMA6TM (Tél. 0387691818). **Éditeur:** Média et Artisanat SAS, appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1 (Tél. 0387691818, fax 0387691814). **PDG et directeur de la publication:** François Grandicier. **N° commission paritaire:** 0326 T 86957. **ISSN:** 1271-3074. **Dépôt légal:** à parution. **Impression:** Imprimerie Léonce Déprez - allée de Belgique - 62128 Wancourt. **Origine du papier:** Suisse. **Taux de fibres recyclées:** 55 %. **Certification:** PEFC 100 %. **Eutrophisation:** 0,013 kg/t. Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 26 pour les abonnés du Maine-et-Loire.

SALON ARTS & SAVEURS

4^e édition réussie

Du 10 au 12 novembre dernier, s'est tenue la 4^e édition du salon Arts et Saveurs d'exception au Centre de congrès Jean Monnier, à Angers. Coorganisé par la Chambre de métiers et de l'artisanat et Destination Angers, ce salon a accueilli pendant trois jours 4200 visiteurs autour de 70 exposants.



Bernhard Gerstner, luthier allemand.



Remise de titre aux 7 Maîtres Artisans.



Réalisations par les apprenants de l'URMA.



Installé au cœur de la ville d'Angers, ce salon a pour objectif de permettre au grand public de côtoyer, dans un même lieu, des restaurateurs du patrimoine et des créateurs qui travaillent des matières premières de qualité (bois, verre, textile, métal, terre...) en associant savoir-faire, tradition et modernité mais également des professionnels du monde des saveurs (chères à nos palais) et leurs productions locales. Cet événement devient un véritable rendez-vous avant les fêtes de Noël, pour les amateurs de beau, de bon, les métiers d'art, le culinaire et les spécialités de l'Anjou. Au-delà des produits, le savoir-faire et le geste !

L'accent a été mis sur la rencontre entre le public et les professionnels. Passion, maîtrise, audace, créativité et exigence... ont cette année encore guidé et fait

rêver les visiteurs. Des démonstrations commentées, des ateliers artistiques, expositions de photographie, des dégustations... et la remise du titre de Maîtres Artisans à 7 chefs d'entreprise du Maine-et-Loire : le programme d'animations imaginé pour valoriser les arts et la gastronomie a séduit les visiteurs. Cette édition a donc refermé ses portes sur un bilan très positif et conforte la place de ce salon comme un lieu de découvertes, de partage et d'échanges. Les visiteurs comme les exposants ont tout particulièrement salué la qualité de ce salon. La CMA remercie les exposants pour leur participation et ses partenaires : Destination Angers, Angers Loire Métropole, La Mission Métiers d'Art Pays de la Loire, le Conseil Départemental, le Crédit Agricole et la MAAF. Le rendez-vous est donc donné l'année prochaine !

Le chalet des artisans créateurs d'Anjou sur le marché de Noël à Angers

Régulièrement classé parmi les 10 plus beaux marchés de Noël de France, le marché de Noël d'Angers a ouvert ses portes du 29 novembre au 30 décembre.

Prés de 90 chalets ont accueilli les visiteurs sur la place du Ralliement, la rue Lenepveu et la place du Pilori. Pour sa 25^e édition, un nouveau chalet dédié à la création artisanale locale, initié par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Maine-et-Loire a pris place sur la place du Ralliement. Ce sont 14 artisans qui se sont regroupés pour animer le chalet des Artisans Créateurs d'Anjou et proposer leurs objets d'artisanat local à la vente : décoration, accessoires, bijoux, fleurs, textile... une belle vitrine des savoir-faire de l'artisanat en Anjou.



LES 14 ARTISANS PRÉSENTS

› **Delphine Pasquier**, Del - La p'tite fabrique éthique, broderie éthique

› **Gaëlle Greffier**, Unico Pomélo, création d'accessoires: sacs, portefeuilles...

› **Gaetana Anger**, GMCréa et Marino's, fabrication d'articles textiles

› **Laure Orellana**, Laure Orellana, fabrication de tableaux textiles, sculptures filaires, bijoux de pierres

› **Silas Favre**, Fenris, coutellerie

› **Amélie Clavier**, céramique

› **Thomas Bodet**, TomWood, création de tableaux en bois

› **Andréa Meireles de Carvalho**, Limygo, créations en verre et vases culs de bouteilles

› **Émeraude Pontoire**, Mraude, fabrication d'autres vêtements et accessoires

› **Ingrid Maincent**, Ourse Blanche, foulards en soie imprimés à partir de tableaux colorés

› **Carole Moussu**, Vert Piment, bijoux fantaisie

› **Anne-Sophie Raboin**, Mon argile dorée, créations en argile

› **Véronique Poinson Gaborit**, Un brin, créations de sacs, accessoires et objets de décorations au crochet

› **Anaïs Forcier**, Anaïs fleuriste créatrice, fleurs séchées

DU 18 AU 26 NOVEMBRE 2023

Semaine européenne de réduction des déchets

La CMA des Pays de la Loire s'est engagée lors de la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD) par l'organisation d'une vingtaine d'actions de sensibilisation à destination des artisans et du grand public. L'occasion de mobiliser, de mettre en lumière les bonnes pratiques qui vont dans le sens de la diminution des pertes et de partager autour d'un enjeu sociétal fort.

L'édition 2023 avait pour thématique « Les emballages » : leur fabrication induit une utilisation importante des matières premières et des ressources dont certaines se raréfient, sont complexes à traiter et ont un impact environnemental fort. Il est

donc indispensable de réduire la quantité de déchets et donc d'emballages à la source. Le réemploi et la réutilisation des emballages permettent d'allonger leur durée de vie et de préserver des ressources naturelles nécessaires à la fabrication de nouveaux emballages.

CHIFFRES CLÉS

- › 58 % des emballages consommés sont en plastique
- › 5,3 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été consommés en France en 2021
- › Objectif : - 15 % de déchets ménagers d'ici 2030

Retour sur les événements organisés en département :



SOIRÉE DES INITIATIVES POSITIVES

Pour récompenser les acteurs économiques du territoire, engagés dans la transition écologique et énergétique.

Organisée par la communauté de communes Baugeois Vallée en partenariat avec la CMA, la Soirée des initiatives positives s'est déroulée le vendredi 17 novembre au Golf de Baugé. 4 trophées Éco-défis ont été remis aux entreprises [Tête en l'hair](#), [L'atelier coiffure](#), [Patin Couffin Etc](#) et [Eden Esprit Cuir](#). Deux entreprises Répar'Acteurs ont été labélisées : [Au Partage du Brin](#) et [Réparapid'](#).



MISSION ZÉRO À FAYE-D'ANJOU

Signature de la convention Économie circulaire 2024-2026 avec le 3RDANJOU (Syndicat pour la réduction, le réemploi et le recyclage de déchets en Anjou) pour permettre aux entreprises de ce territoire d'être accompagnées sur le dispositif Éco-défis et pour celles déjà engagées de poursuivre leur démarche d'amélioration continue.



FESTIVAL « EN MODE RESPONSABLE »

1^{re} édition organisée par l'association [L'Âme du fil](#), en partenariat avec le 122, à Angers.

Un événement grand public autour de la filière textile responsable a eu lieu les 24 et 25 novembre pour découvrir des alternatives à la consommation textile avec des stands de vide-dressing, un espace « Troc ta fringue », un stand de conseils à la réparation textile, exposition d'art textile, quiz « en mode responsable », fresque du textile, atelier up-cycling et Furoshiki, tables rondes, escape-game, démonstrations, expo-vente de créateurs locaux et engagés.

Service développement durable de la CMA 49 : developpementdurable49@artisanatpaysdelaloire.fr
02 41 22 61 00

ENGAGÉE POUR LA PLANÈTE

Dépanne & Moi est un atelier de réparation de machines à coudre à Angers. Rencontre.

Quelle est votre activité et les services que vous proposez ?

Je privilégie une vision écologique de mon entreprise avec l'entretien et la réparation de machines à coudre, brodeuses, surjeteuses et recouvreuses à Angers. Je propose également à la vente des accessoires (aiguilles, canettes, fils...). Je propose le point relais pour récupérer les machines directement chez les clients en mobilité douce grâce à mon vélo triporteur. Des prises en main rapides de machines sont proposées pour se perfectionner à cette passion de la couture. La relation humaine est au centre du service que je propose et le soin apporté à chaque machine est essentiel car chaque machine a son histoire.

Comment a évolué votre entreprise au cours de ces dernières années ?

À la suite de problèmes de santé, je me suis reconvertie dans cette profession en associant deux passions : le bricolage et la couture. Depuis deux ans, l'entreprise s'est développée et révélée grâce à une présence régulière sur le marché Place Leclerc, le samedi matin de 8h à 13h.

Pourquoi avez-vous contacté la CMA ?

À la réception d'un courrier présentant le label Répar'Acteurs, j'ai été interpellée par ce dispositif pour sa dimension écologique « faire réparer plutôt que jeter » et le fait de communiquer sur mon activité de réparation afin de bénéficier de la visibilité numérique avec l'annuaire de la réparation Annuaire Répar'acteurs | Artisanat.fr.

J'apprécie de travailler seule dans mon atelier mais j'avais besoin d'un regard extérieur sur ma manière de communiquer.

Comment s'est passé l'accompagnement ?

Très bien, réactif et agréable. Grâce à mes actions de communication sur la promotion de la réparation, j'ai obtenu le label Répar'Acteurs, puis reçu l'autocollant Répar'Acteurs que j'ai apposé sur mon triporteur. Ce label m'a permis d'aborder plus facilement le sujet de la réparation avec mes clients. Ensuite, j'ai été conseillée pour l'analyse de mon site web et de sa visibilité sur Internet, ainsi que dans la manière d'utiliser les réseaux sociaux. Ces échanges avec un conseiller CMA ont été très enrichissants pour moi et mon activité. Je m'interroge maintenant sur le fait de lancer une campagne de financement participatif pour concrétiser un nouveau projet.



Anne-Cécile dans son atelier de réparation de machines à coudre.

Quels bénéfices en avez-vous retiré ?

Lorsqu'on est dirigeant on est seul. Avec la CMA, j'ai reçu une aide extérieure pour m'accompagner dans mes démarches professionnelles (communication, commerciale, numérique). Les liens entre partenaires sont essentiels pour développer l'entreprise et je compte bien continuer dans cette voie pour pérenniser mon activité.

Des projets pour la suite ?

Mille projets en tête ! Tout d'abord, un projet nommé Troc de Tissus avec « Coudre Toujours Mieux » qui consiste à faire un troc de tissus et/ou accessoires de mercerie entre particuliers dans un esprit convivial. J'ai déjà accueilli 15 personnes en juillet.

Puis, je souhaiterais adhérer aux Boîtes à vélo, une association favorisant l'essor de l'entrepreneuriat à vélo à Angers, pour créer du lien avec des entreprises ayant le même esprit écologique que le mien et mettre davantage en avant le vélo, un moyen de transport alternatif.



CONTACT

Anne-Cécile Bucchini

📍 12 rue Claude-François de la Sorinière
49000 Angers

✉ depanne-et-moi@outlook.com

☎ 06 67 27 25 06

🌐 www.depanne-et-moi49.com

VISITES D'ENTREPRISES

La CMA à la rencontre des artisans

Dans le cadre de son déploiement territorial et de ses actions en proximité, en lien avec les commissions territoriales, les élus de la CMA vont à la rencontre des artisans.

Ces visites visent à mieux faire connaître nos services, à rappeler aux artisans que la CMA est à leurs côtés pour les accompagner tout au long de la vie de leur entreprise, à recueillir leurs attentes et leurs besoins en matière de services, tout en recensant les problématiques de l'artisanat local.

COMMISSIONS TERRITORIALES

PAYS SEGRÉEN

Visites dans
le centre-ville
de Segré chez :

- › Anne Remaud et Marie Lebrech, MA Décoflorale
- › Patricia Benoit, Patricia Coiffure
- › Cécile Prieur représentée par Véronique Guineheux, Poudre et Jupons

En présence de Nadège Dekenuydt, Présidente CMA Maine-et-Loire ; Patrick Bouvier, Vice-Président CMA Maine-et-Loire et Président de la commission territoriale du Pays Segréen et Jean-Marie Lebrun, élu.



CHOLET MAUGES

Visites chez :

- › Djimmy Bretaudeau, Maison Bretaudeau à Beupréau
- › Vincent Rapin, Boulangerie La Fleur de Blé à Le May-sur-Èvre

En présence de François Lucas, élu CMA et Président de la commission territoriale de Cholet Mauges ; Béatrice Dupont, Wilfried Godicheau et Frédéric Bia, membres associés.



SAUMUR BAUGÉ

Visites des artisans et commerçants non sédentaires des marchés de Doué-la-Fontaine et Baugé.

En présence de Michel Pattée, maire de Doué-en-Anjou ; Michel Delphin, maire délégué de Doué-la-Fontaine ; Bruno Blanchard, manager de centre-ville de Doué ; Nadège Dekenuydt, Présidente de la CMA Maine-et-Loire ; Patrice Bernard, élu et Président de la Commission territoriale Saumur Baugé ; Sébastien Voyer, élu ; Angélique Maillet et Jérôme Guillet, membres associés.

2024, NOUVELLE OFFRE DE SERVICE

Découvrez la nouvelle offre de service de la CMA Pays de la Loire : Pass CMA Liberté, Packs Évolution et Projet Sur-Mesure. 3 dispositifs pour vous accompagner dans la création, le développement et la transmission de votre entreprise.

1 | PASS CMA LIBERTÉ

Pass CMA 
Liberté 

1 formule d'abonnement à 19,90 € HT/mois pour un accompagnement complet alliant conseil, formation et formalités juridiques.

Avec le Pass CMA Liberté, allégez votre quotidien !

Détails pages 10 et 11.

2 | PACKS ÉVOLUTION

Packs 
Évolution 

9 packs pour un besoin spécifique et ponctuel :

- 2 packs pour la création d'entreprise
- 6 packs pour le développement d'entreprise
- 1 pack pour la transmission d'entreprise

Pilotez votre activité en toute sérénité !

Détails pages 12 et 13.

3 | PROJET SUR-MESURE

Projet 
sur-mesure 

Un plan d'accompagnement personnalisé co-construit avec un expert métier de la CMA (formation, conseil, accompagnement...).

Même les meilleurs ont besoin d'un copilote !

Détails page 14.



Joël Fourny, Président de la CMA des Pays de la Loire

Après plusieurs années de crise économique et sanitaire, les artisans font face à de nombreux enjeux : économiques, de recrutement, de formation... C'est pourquoi, la CMA Pays de la Loire a entièrement revu son offre de services afin de répondre de manière la plus adaptée aux besoins de chaque artisan. N'hésitez pas à pousser la porte de votre CMA!



AVEC LE PASS CMA LIBERTÉ ALLÉGEZ VOTRE QUOTIDIEN !

Pass CMA



Liberté

Un abonnement unique pour un chef d'entreprise serein, bien accompagné et bien conseillé :

➤ 2 formalités offertes par an



- › Immatriculation, création d'entreprise
- › Modification, radiation, cessation d'activité
- › Contrat d'apprentissage
- › Établissement de la carte d'ambulant



➤ 3 jours de formation par an parmi une sélection de thématiques plébiscitées par les artisans

identifiées par cette pastille
en pages 15 à 22

Pass CMA



Liberté

➤ 4 rendez-vous de conseil personnalisés par an

+ 1 interlocuteur unique



Delphine Richard,
pâtissière à Saint-Ouën-des-Vallons (53)

En tant que nouvelle cheffe d'entreprise, il est primordial pour moi de pouvoir compter sur l'accompagnement de la CMA. Avec le pass CMA liberté, je peux me former et suis sereine : j'ai toujours un conseiller à mes côtés.





Pass CMA



Liberté

19,90
€ HT
/ mois

ALLÉGEZ VOTRE QUOTIDIEN

Conseil, formation
et accompagnement
pour les artisans



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat
PAYS DE LA LOIRE

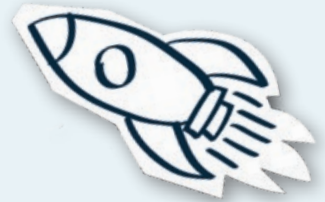
AVEC LES PACKS ÉVOLUTION CHOISISSEZ VOTRE ACCOMPAGNEMENT

Packs



Évolution

Un besoin d'accompagnement ponctuel pour votre entreprise ?
La CMA a la solution : 9 packs qui combinent conseil et formation courte.
La garantie d'un accompagnement efficace et complet.



➤ **Combinaison de conseil
+ formation courte**

➤ **3 thématiques** Créer • Développer • Transmettre

➤ **9 packs**

2 Packs



Décollage

Décollage

€ 1144 €* 3j

CRÉATION D'ENTREPRISE

- Choix du statut
- Finances : appréhender les mécanismes financiers de base, calcul du CA
- Obligations déclaratives sociales et fiscales

Formation collective
⌚ 2j

- Approche marché personnalisée et aide à la formalisation du projet : analyse de l'environnement, de l'offre et de la demande, définition d'une stratégie commerciale adaptée
- Préparation d'un pitch financeur

Conseil individuel
⌚ 0,5j

- Étude prévisionnelle à 3 ans : compte de résultat et plan de financement

Conseil individuel
⌚ 0,5j

*Prix TTC avant prise en charge. Jusqu'à 280€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

Décollage +

€ 2428 €* 6j

OUVERTURE D'UN 2^e POINT DE VENTE

- Formes juridiques, régimes sociaux et fiscaux, critères de choix
- Organisation administrative et comptable de l'entreprise, documents de synthèse comptable
- Outils de communication et stratégie commerciale
- Plan de financement et étude prévisionnelle

Formation collective
⌚ 5j

- Étude d'implantation commerciale réalisée par l'Observatoire régional des Métiers de l'Artisanat

Conseil individuel
⌚ 1j

- Étude prévisionnelle : réalisation du business plan avec un compte de résultat, un plan de financement et un plan de trésorerie

Conseil individuel
⌚ 1j

*Prix TTC avant prise en charge. Jusqu'à 700€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

OU

ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS

6 Packs 

Piloteage

Piloteage Renta

€ 1928 €* 4j

- Améliorer ses performances économiques Conseil individuel 2j
- Calculer son coût de revient et ses prix de vente Formation collective 2j

*Prix net de taxes avant prise en charge. Jusqu'à 1790€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

Piloteage Renta +

€ 3744 €* 5j

- Améliorer ses performances économiques Conseil individuel 2j
- Performa Environnement : diagnostic de transition écologique Conseil individuel 2j
- Accompagnement à la transition écologique : énergie, déchets, mobilité... Conseil individuel 1j

*Prix net de taxes avant prise en charge. Jusqu'à 1656€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

Piloteage RH

€ 3612 €* 7j

- Diagnostic RH : état des lieux et préconisations (posture managériale, climat social, conformité) Conseil individuel 4j
- Manager et impliquer son équipe au quotidien Formation collective 3j

*Prix net de taxes avant prise en charge. Jusqu'à 2805€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

Piloteage RH +

€ 1352 €* 3j

- Gérer son temps et ses priorités Formation collective 1j
- Être bien dans sa boîte, dans son corps et dans sa tête Formation collective 1j
- Diagnostic et état des lieux : analyse des points forts et des points d'amélioration de la situation de l'entreprise et des principaux facteurs de mode de vie de chef d'entreprise (isolement, stress, sommeil...) Conseil individuel 1j

*Prix TTC avant prise en charge. Jusqu'à 350€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

Piloteage Dev

€ 2660 €* 7j

- Être à l'aise dans la relation commerciale Formation collective 3j
- Définir et mettre en œuvre une stratégie commerciale adaptée à l'entreprise Conseil individuel 2j
- Calculer son coût de revient et ses prix de vente Formation collective 2j

*Prix net de taxes avant prise en charge. Jusqu'à 2140€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

Piloteage Dev +

€ 2416 €* 6j

- Développer une stratégie de communication via les réseaux sociaux pour les TPE-PME Formation collective 4j
- Performa Numérique : diagnostic et accompagnement pour la mise en pratique du plan d'actions Conseil individuel 2j

*Prix net de taxes avant prise en charge. Jusqu'à 2416€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

1 Pack 

Atterrissage

€ 1440 €* 2,5j

€ 2880 €* 4,5j

ENTREPRISES DE :

- DE 5 SALARIÉS

+ DE 5 SALARIÉS

- | | | |
|--|---------------------------|---------------------------|
| ➤ Réunion d'information collective | Formation collective 0,5j | Formation collective 0,5j |
| ➤ Établir la valorisation de son entreprise avant transmission | Conseil individuel 2j | Conseil individuel 4j |
| ➤ Publication de l'offre dans la bourse des repreneurs | Conseil individuel | Conseil individuel |

Prix net de taxes avant prise en charge

1440 €*

2880 €**

*Jusqu'à 1140€ de prise en charge possible. **Jusqu'à 2280€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

AVEC LE PROJET SUR-MESURE DÉVELOPPEZ VOS TALENTS

Avec le Projet Sur-Mesure, co-construisez un parcours personnalisé avec un expert métier de la CMA.

Projet



sur-mesure

1. Formation professionnelle et métier

UNE OFFRE DE FORMATION COMPLÈTE :

FORMATIONS LONGUES VERS UN DIPLÔME

- Parcours individualisés : nous construisons une réponse « à la carte »
- Visa métiers
- Brevet de Maîtrise (BM)
- Formation « chauffeur de taxi »

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS POUR VOS SALARIÉS

- Bilan de compétences
- Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

FORMATIONS COURTES POUR VOS SALARIÉS

- Modules de formation de quelques jours, construits « à la carte » !
- Formations courtes thématiques

PRÉPARER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE STAGIAIRES

- Dispositif « immersion facilitée »
- Dispositifs déployés avec les OPCO et/ou Pôle emploi



2. Accompagnement transversal

LA CMA VOUS ACCOMPAGNE :

À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE DE VOTRE ENTREPRISE

- Création / reprise
- Développement
- Transmission

SUR DE MULTIPLES THÉMATIQUES

- Outils numériques et informatiques
- Développement des ventes
- Gestion et rentabilité
- Transition énergétique et écologique
- Management et ressources humaines
- Développement personnel
- Hygiène alimentaire
- Export

AVEC

- Conseil
- Accompagnement
- Formation
- Information
- Webinaires
- Diagnostics et préconisations
- Ateliers
- Mise en relation
- Montage de dossier (financement, concours...)

Grâce au Projet Sur-Mesure, nos conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet de formation : analyse de votre besoin, individualisation de la formation, modalités de financement. La CMA travaille avec vous pour construire votre parcours de formation avec des solutions concrètes et personnalisées.



Quel que soit votre besoin, pensez à la CMA !

Toutes les informations sont disponibles sur artisanatpaysdelaloire.fr

N'AVANCEZ PAS SEUL, FORMEZ-VOUS!

La CMA vous propose plus de 50 formations aux fonctions supports de l'entreprise : gestion et rentabilité, outils numériques et informatiques, vente, management, développement personnel... Des dispositifs permettant une montée en compétences rapide grâce à une prise en main opérationnelle des outils et des techniques enseignées par des formateurs indépendants. Découvrez les dates de formation du premier semestre 2024 :

MANAGEMENT

Manager et impliquer son équipe au quotidien

Révéler son talent de leader et maîtriser les fondamentaux du management

Inclus dans

Pass CMA

Liberté

Pack Pilotage

RH

€ 732 €*

3j

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

> 22, 29 mars et 5 avril

> 18, 25 juin et 2 juillet

(49) ANGERS

> 18, 25 mars et 8 avril

(72) LE MANS

> 23 février, 22 et 29 mars

(85) LA ROCHE-SUR-YON

> 17, 24 et 31 mai

Devenir formateur pour transmettre son savoir-faire

Acquérir les bases pédagogiques et les techniques d'animation pour transmettre ses connaissances

€ 1464 €*

6j

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS

> du 30 janvier au 9 avril

(49) CHOLET

> du 6 juin au 11 juillet

Savoir déléguer

Découvrir l'art de déléguer avec confiance et efficacité

€ 244 €*

1j

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS

> 19 avril

Booster son potentiel relationnel grâce à l'ennéagramme

Comprendre ses motivations réelles et inconscientes pour améliorer ses relations aux autres grâce à cet outil qui aide à définir sa personnalité

€ 732 €*

3j

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS

> 12, 26 mars et 16 avril

> 10, 24 juin et 8 juillet

Optimiser ses briefs et débriefs

Acquérir les outils nécessaires et adaptés pour préparer ses briefs et débriefs

€ 244 €*

1j

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS > 28 mai

* Tarif maximum avant prise en charge et financements. Contactez-nous, on s'occupe de tout!

DÉVELOPPEMENT ET VENTE

Être à l'aise dans la relation commerciale€ 732 €*
🕒 3j

Développer ses compétences relationnelles : le meilleur atout pour vendre mieux à ses clients

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

> 9, 16 et 23 avril

(49) ANGERS

> 23, 30 janvier et 6 février

(53) LAVAL > 9, 16 et 23 février**(72) LE MANS** > 11, 18 et 25 mars**(85) LA ROCHE-SUR-YON**

> 28 juin, 5 et 12 juillet

Inclus dans

Pack Pilotage
Dev**Booster les ventes de ses créations**€ 244 €*
🕒 1j

Ajouter la performance à son talent et augmenter les ventes de ses créations

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

> 11 mars / 27 juin

(72) LE MANS > 16 février**Développer une stratégie commerciale dans les métiers d'art**€ 1220 €*
🕒 5j

Mettre en place un plan d'actions personnalisé favorisant l'augmentation de son chiffre d'affaires

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

> 28 mai et 3, 4, 11, 18, 25 juin

**Vendre sur les salons métiers d'art**€ 976 €*
🕒 4j

Être à l'aise avec ses clients et conclure les ventes sur un salon

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

> 10, 16, 17 et 26 septembre

**Lancer sa première collection**€ 1800 €*
🕒 2j présentiel + 16h en visio

Avancer pas à pas dans la constitution de son univers stylistique et sa collection

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

> du 15 février au 18 avril



OUTILS NUMÉRIQUES

Développer une stratégie de communication via les réseaux sociaux pour les TPE-PME€ 976 €*
🕒 4j

Sélectionner les réseaux sociaux adaptés à sa stratégie digitale et animer sa page professionnelle pour développer son activité

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

> 29 janvier et 5, 12, 19 février

> 11, 12, 18 et 19 avril

> 6, 7, 13 et 14 juin

(53) LAVAL> 1^{er}, 8, 15, 22 février

> 5, 12, 19, 26 juin

(72) LE MANS

> 17, 28 mai et 4, 10 juin

(85) LA ROCHE-SUR-YON

> 27 juin et 2, 5, 9 juillet

Inclus dans

Pack Pilotage
DevMON
COMPTE
FORMATION

OUTILS NUMÉRIQUES

Commencer avec Facebook (niveau 1)€ 244 €*
🕒 1j

Créer, configurer et administrer sa page Facebook professionnelle pour gagner en visibilité en assurant une présence sur Internet

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 12 mars
(49) ANGERS > 23 janvier
(53) LAVAL > 30 janvier
(72) LE MANS > 8 avril
(85) LA ROCHE-SUR-YON > 19 février / 28 juin

Inclus dans
Pass CMA
Liberté

Développer sa page et sa communauté Facebook (niveau 2)€ 244 €*
🕒 1j

Maîtriser les bonnes pratiques du réseau social ainsi que les fonctionnalités les plus avancées de l'application pour atteindre ses objectifs professionnels

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 16 mai
(49) ANGERS > 25 mars
(53) LAVAL > 18 mars
(72) LE MANS > 3 juin
(85) LA ROCHE-SUR-YON > 8 avril

Inclus dans
Pass CMA
Liberté

Commencer avec Instagram (niveau 1)€ 244 €*
🕒 1j

Gagner en visibilité auprès de ses futurs acheteurs en communiquant avec Instagram

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 16 février / 13 mai
(49) ANGERS > 16 janvier
(49) CHOLET > 13 février
(53) LAVAL > 6 février
(72) LE MANS > 16 février / 10 juin
(85) LA ROCHE-SUR-YON > 29 janvier / 4 juillet

Inclus dans
Pass CMA
Liberté

Développer son compte et sa communauté Instagram (niveau 2)€ 244 €*
🕒 1j

Se perfectionner sur Instagram pour développer sa communauté et atteindre ses objectifs

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS > 12 mars
(49) CHOLET > 11 juin
(53) LAVAL > 15 avril
(72) LE MANS > 25 mars
(85) LA ROCHE-SUR-YON > 21 mars

Inclus dans
Pass CMA
Liberté

Créer et administrer un site Internet avec Wordpress pour une TPE PME€ 1220 €*
🕒 5j

Créer un site pour présenter et promouvoir son activité, ses produits ou services, sans compétences de programmation particulières, avec un outil intuitif, évolutif et performant

MON COMPTE FORMATION

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 11, 12, 18, 25 janvier et 1^{er} février
> 14, 15, 22, 29 mars et 5 avril
> 27 mai et 3, 10, 17, 24 juin
(49) ANGERS > 22, 29 janvier et 5, 12, 19 février
> 19, 26 mars et 2, 9, 16 avril
(53) LAVAL > 21, 28 mars et 4, 11, 18 avril
(72) LE MANS > 30 mai et 7, 14, 21, 27 juin

Créer son site Internet avec Google€ 244 €*
🕒 1j

Concevoir rapidement et simplement un site Internet afin d'améliorer sa visibilité

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS > 16 mai

OUTILS NUMÉRIQUES

Créer et administrer un site e-commerce pour TPE-PME avec Wordpress

€ 732 €*
3j

MON COMPTE FORMATION

Vendre de manière créative et efficace des produits ou services en ligne via un site e-commerce sécurisé

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS > 13, 20 février et 12 mars

Identifier les solutions pour être visible sur Internet

€ 244 €*
1j

Définir la bonne stratégie de communication en appréhendant les différents outils offerts par le Web pour améliorer sa visibilité

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
> 22 février / 31 mai

(49) ANGERS > 18 janvier / 9 avril

(72) LE MANS > 5 mars / 16 mai

(85) LA ROCHE-SUR-YON > 16 janvier / 11 juin

Inclus dans

Pass CMA

Liberté

Maîtriser le référencement gratuit sur Internet (SEO)

€ 244 €*
1j

Appréhender les techniques de référencement des moteurs de recherche Internet afin d'optimiser sa visibilité

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS > 28 mai

Se protéger des risques sur Internet

€ 244 €*
1j

Identifier les risques encourus afin d'adopter les bonnes pratiques pour se protéger des cybercriminels et des actes malveillants

Dates et lieux 2024

(53) LAVAL > 4 juin

(72) LE MANS > 24 juin

Référencement naturel : booster la visibilité de mon site web

€ 150 €*
5h

E-formation

Optimiser le référencement de son site Internet

Dates et lieux 2024

Cette e-formation peut être réalisée à tout moment.

> Contactez-nous pour débiter votre formation!

Réussir ses photos professionnelles avec son smartphone

€ 244 €*
1j

Gagner du temps en utilisant son smartphone pour prendre des photos, les retoucher et les mettre en ligne

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
> 25 mars / 4 juillet(49) ANGERS
> 6 février(53) LAVAL
> 11 mars / 5 juillet(85) LA ROCHE-SUR-YON
> 24 mai

Se démarquer sur Internet avec sa fiche d'établissement Google

€ 244 €*
1j

Inclus dans

Pass CMA

Liberté

Booster son référencement local et gérer sa e-réputation

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS > 25 janvier

(53) LAVAL > 23 janvier / 27 mai

(72) LE MANS > 23 février

(85) LA ROCHE-SUR-YON
> 9 février / 21 juin

OUTILS NUMÉRIQUES

Créer son site vitrine avec Jimdo€ 488 €*
🕒 2j

Être visible sur Internet à moindre coût avec un outil intuitif et facile à utiliser

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
> 8 et 15 avril**Booster son activité avec la publicité sur Facebook et Instagram**€ 244 €*
🕒 1j

Maîtriser la publicité sur Facebook et Instagram

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS > 10 juin

OUTILS INFORMATIQUES

Se former à Excel (à destination des débutants)€ 488 €*
🕒 2j

Débuter la réalisation des tableaux de bord

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS > 26 mars et 9 avril
(85) LA ROCHE-SUR-YON
> 22 mars et 5 avril
> 24 juin et 8 juillet**Se former à Excel (niveau avancé)**€ 488 €*
🕒 2j

Faciliter son quotidien en devenant autonome pour la réalisation de ses tableaux de bord Excel

Dates et lieux 2024

(85) LA ROCHE-SUR-YON
> 22 mars et 5 avril
> 24 juin et 8 juillet**Réaliser ses supports de communication avec CANVA**€ 244 €*
🕒 1j

Oser des supports de communication créatifs avec la plateforme de conception graphique CANVA et repartir avec ses réalisations

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 25 avril
(49) ANGERS > 19 mars
(49) CHOLET > 16 avril
(53) LAVAL > 14 mai
(72) LE MANS > 12 avril**S'initier à SketchUp pour présenter ses projets en 3D (niveau 1)**€ 732 €*
🕒 3j

Découvrir le logiciel et ses fonctionnalités afin de réaliser des présentations en 3D à ses clients

Dates et lieux 2024

(53) LAVAL
> 18, 25 janvier et 1^{er} février
(72) LE MANS
> 28 mars, 4 et 11 avril**Créer des animations dynamiques avec CANVA**€ 244 €*
🕒 1j

Le design à la portée de tous

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS
> 4 juin**Se perfectionner sur SketchUp (niveau 2)**€ 244 €*
🕒 1j

Se perfectionner sur les fonctions fondamentales et découvrir les fonctions avancées de SketchUp, afin de présenter à ses clients des projets commerciaux en 3D

Dates et lieux 2024

> à venir au 2nd semestre 2024

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Être bien dans sa boîte, dans son corps et dans sa tête

€ 244 €*

 2
matinées

Combiner son mieux-être au travail et la performance de son entreprise pour entreprendre durablement

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 29 mai et 12 juin
(49) CHOLET > 12 et 26 mars

Inclus dans

 Pack Pilotage 
RH 

Gérer son temps et ses priorités

€ 244 €*

 1j

Oser aller à l'essentiel en redéfinissant ses priorités pour retrouver la maîtrise de son temps

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 15 avril
(49) ANGERS > 18 mars
(53) LAVAL > 19 février / 14 juin
(72) LE MANS > 27 mai
(85) LA ROCHE-SUR-YON > 4 juin

Inclus dans

 Pass CMA 
Liberté

 Pack Pilotage 
RH 

Être efficace dans son quotidien hyper connecté

€ 244 €*

 1j

Bâtir un plan d'actions personnalisé afin d'améliorer son efficacité et sa qualité de vie

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 11 avril

Réduire sa charge mentale

€ 244 €*

 1j

Réduire la surcharge face aux nombreuses sollicitations

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS > 6 février
(53) LAVAL > 5 février
(72) LE MANS > 25 mars

Savoir lâcher prise

€ 244 €*

 1j

Gagner en confiance pour développer un mieux-être dans sa vie professionnelle et personnelle

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 15 février
(53) LAVAL > 19 mars
(72) LE MANS > 17 juin

Se libérer du syndrome de l'imposteur

€ 244 €*

 1j

Faire taire cette petite voix au fond de soi qui sème le doute

Inclus dans

 Pass CMA 
Liberté

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 11 juin
(49) ANGERS > 11 mars
(49) CHOLET > 15 avril
(53) LAVAL > 12 avril
(72) LE MANS > 12 février

Renforcer sa confiance en soi avec les couleurs

€ 488 €*

 2j

Découvrir comment sa couleur ressource peut aider à son mieux-être

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS > 26 mars et 9 avril

Trouver un équilibre dans sa vie professionnelle et personnelle avec l'ikigai

€ 488 €*

 2j

Utiliser l'ikigai pour se connaître et gérer les talents

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS > 22 janvier et 5 février

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

S'affirmer avec assertivité en situation professionnelle€ 244 €*
🕒 1j

Développer sa confiance en soi et apprendre à s'affirmer en toutes situations

Dates et lieux 2024

(53) LAVAL > 30 mai

Être acteur de sa communication en jouant son meilleur rôle€ 244 €*
🕒 1j

Développer ses compétences relationnelles et s'exprimer avec aisance et authenticité

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS > 15 avril

GESTION ET RENTABILITÉ

Prendre en main la gestion de son entreprise€ 732 €*
🕒 3j

Disposer de clés de compréhension et d'outils pour mieux piloter son entreprise

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

> 8, 15 et 22 avril

> 19, 26 juin et 3 juillet

(49) ANGERS > 4, 11 et 18 juin

(72) LE MANS > 14, 21 et 28 mars

Inclus dans

Pass CMA

Liberté

Comprendre son bilan et son compte de résultat€ 244 €*
🕒 1j

Disposer des principales clés de lecture des documents comptables et financiers de son entreprise

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS > 14 mars

Préparer et valoriser sa retraite : les essentiels€ 135 €*
🕒 4h

Initier la préparation de sa retraite

Dates et lieux 2024

(53) LAVAL > 20 février / 5 avril

(72) LE MANS > 17 avril / 29 mai / 6 juin

Établir une organisation administrative et comptable efficace€ 244 €*
🕒 1j

Optimiser l'organisation de son entreprise et économiser les services d'un expert-comptable

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS > 1^{er} mars**Préparer et valoriser sa retraite**€ 244 €*
🕒 1j

Anticiper pour préparer sa retraite en toute sérénité

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 4 juin

(49) ANGERS > 19 février

Se former à la solution EBP Auto-entrepreneur€ 244 €*
🕒 1j

Découvrir un logiciel simple pour les fonctions essentielles de la micro-entreprise : création de devis, suivi des règlements, des dépenses et des recettes

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS > 19 avril

* Tarif maximum avant prise en charge et financements. Contactez-nous, on s'occupe de tout !

GESTION ET RENTABILITÉ

Bien gérer sa micro-entreprise

Optimiser la gestion de sa micro-entreprise déjà créée

Dates et lieux 2024

- (44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE**
> 30 janvier / 12 mars / 18 avril / 27 juin
- (44) SAINT-NAZAIRE**
> 19 février / 13 mai
- (49) ANGERS** > 8 février
- (49) CHOLET** > 15 avril
- (53) LAVAL** > 20 mars / 24 mai
- (72) LE MANS** > 11 mars / 28 mai
- (85) LA ROCHE-SUR-YON**
> 15 mars / 5 juillet

€ 244 €*
1j



Inclus dans
Pass CMA
Liberté

Calculer et fixer ses prix de vente

Mesurer l'importance du calcul des prix pour la pérennité de l'entreprise

Dates et lieux 2024

E-formation disponible à partir de février.
> Contactez-nous pour débiter votre formation!

€ 120 €*
4h



E-formation

Calculer son coût de revient et ses prix de vente

Apprendre à maîtriser ses coûts pour assurer la rentabilité de l'entreprise

Dates et lieux 2024

- (44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE**
> 2 et 9 avril / 1^{er} et 8 juillet
- (49) ANGERS**
> 23 janvier et 6 février
> 12 et 26 mars
- (53) LAVAL** > 14 et 28 mai
- (72) LE MANS** > 21 et 28 mars
- (85) LA ROCHE-SUR-YON**
> 8 et 15 avril

€ 488 €*
2j



Inclus dans
Pass CMA
Liberté

Pack Pilotage
Dev

Pack Pilotage
Renta

Gérer la trésorerie de mon entreprise

Prendre de bonnes décisions avec la gestion de la trésorerie

Dates et lieux 2024

> Contactez-nous pour débiter votre formation!

€ 120 €*
4h



E-formation

Répondre à des appels d'offres

Développer et diversifier son chiffre d'affaires en devenant titulaire de marchés de la commande publique

Dates et lieux 2024

- (53) LAVAL**
> 12 et 13 février

€ 488 €*
2j



Inclus dans
Pass CMA
Liberté

Rester en micro ou changer de statut : les solutions possibles

Anticiper le développement de sa micro-entreprise pour prendre les bonnes décisions

Dates et lieux 2024

- (44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE**
> 13 février / 16 avril / 13 juin

- (49) ANGERS**
> 12 février

- (72) LE MANS**
> 8 avril

Inclus dans
Pass CMA
Liberté

€ 244 €*
1j



Trouver un équilibre dans sa vie professionnelle et personnelle avec l'Ikigai

Découvrez l'ikigai : une approche qui vous permettra, grâce à quatre questions fondamentales, de déterminer ce qui vous anime et vous booste.

ILS NOUS EN PARLENT

L'atelier mis en place par la CMA vous propose un format de deux jours vous permettant :

- › d'identifier ce qui vous motive au quotidien
 - › d'utiliser votre Ikigai comme guide pour booster votre efficacité professionnelle
- Grâce à cette formation vous découvrirez à la fois ce qui vous pousse à vous lever le matin, mais également une manière d'aborder les choses au quotidien et de profiter de l'instant présent, quelles que soient les activités qui vous animent.



VOUS SEREZ ACCOMPAGNÉS PAR SÉVERINE CROS

Après 20 ans dans la logistique, Séverine s'est reconvertie, il y a plus de 4 ans, pour devenir coach en développement personnel et formatrice. Elle a à cœur de permettre à chacun de s'épanouir pleinement en se reconnectant à ce qui le fait vibrer.

Les lundis 22 janvier & 5 février 2024, de 8h45 à 16h45

« Cette formation permet un travail d'introspection dont nous n'avons pas l'habitude. Cela ne fait pas partie de notre culture. Mais cela m'a permis de prendre le temps de me poser des questions sur mes valeurs, sur ce que je pouvais apporter aux autres. »

« La formation permet de s'interroger et de définir ce qui nous procure de la joie. »

« Une intervenante vraiment attentive et à l'écoute de chaque personne qui accompagne chaleureusement avec beaucoup de bienveillance tout au long de la formation. »

Être acteur de sa communication en jouant son meilleur rôle

« Développez vos compétences relationnelles et exprimez-vous avec aisance et authenticité ! »

L'atelier mis en place par la CMA vous propose le temps d'une journée de :

- › comprendre les enjeux d'une communication orale réussie
 - › s'exprimer à l'oral avec plus de confiance
 - › développer votre aptitude à être plus convaincant lors d'une interaction
 - › appliquer une écoute active pour bien saisir les attentes de votre interlocuteur
- Et comme on apprend en faisant, l'intervenante utilise une pédagogie active basée sur les techniques théâtrales. Entraide, échange et cadre sécurisant permettent à chacun de vivre la journée en toute sérénité.



VOUS SEREZ ACCOMPAGNÉS PAR AURÉLIE LEMANCEAU

Aurélie forme à la prise de parole en public pour vous aider à prendre confiance et communiquer à l'oral avec aisance. Comédienne de formation, elle propose une approche pédagogique qui permet de vous faire vivre l'expérience tout en vous offrant un cadre bienveillant.

Le lundi 15 avril 2024 de 8h45 à 16h45

ILS NOUS EN PARLENT

« Dès le départ, il y a eu une cohésion de groupe qui a fait que la journée s'est très bien passée. Il y a eu des moments d'apprentissages théoriques et beaucoup de mises en pratique par des jeux de rôle. Tout le monde s'est prêté au jeu. »

« Aurélie, notre formatrice a été au top. Elle est bienveillante, à l'écoute et empathique. Elle nous emmène par ses qualités dans son monde et son savoir. »

Retrouvez notre nouveau calendrier en ligne en flashant le QR code :



Contact : formationcontinue49@artisanatpaysdelaloire.fr
02 41 22 61 26 - artisanatpaysdelaloire.fr



 **N'avancez pas seul, formez-vous !**

Consulter également le calendrier en ligne sur notre site Internet



NOS ATELIERS THÉMATIQUES DU 1^{er} SEMESTRE 2024

Participez à nos ateliers gratuits sur les thématiques de gestion d'entreprise.

GESTION - FINANCEMENT

Comment financer vos projets grâce au crowdfunding ?

Maximiser vos chances de réussite grâce au mentorat de la CMA

> **ANGERS** · Vendredi 12 avril · 9h-12h30

Gestion administrative : comment optimiser votre organisation ?

Conseils et astuces pour gagner du temps et retrouver la sérénité

> **ANGERS**
Vendredi 26 avril · 9h-12h30

Les ateliers



COMMERCIAL

Comment faire de la vente un point fort et devenir un commercial efficace ?

5 clés pour vendre mieux

> **ANGERS**
Vendredi 12 janvier · 14h-17h
> **CHOLET**
Vendredi 7 juin · 14h-17h

Les ateliers



RH & MANAGEMENT

Comment réussir votre premier recrutement ?

5 clés pour bien recruter et intégrer vos premiers salariés

> **ANGERS**
Vendredi 16 février · 9h-12h30

Les ateliers



NUMÉRIQUE

Comment mettre en œuvre votre stratégie de communication digitale ?

5 étapes pour définir une stratégie efficace

> **ANGERS** · Vendredi 2 février · 9h-12h30
> **CHOLET** · Vendredi 21 juin · 13h30-17h

Comment avoir un bon site Web ?

Les clés d'un référencement naturel optimisé avec Gwen & Ben

> **ANGERS** · Vendredi 1^{er} mars · 9h-12h30

Réglementation sur Internet : mentions légales, CGV, RGPD, etc.

Connaître toutes vos obligations pour vous mettre en conformité avec I-NT Conseil & Formation

> **ANGERS** · Vendredi 15 mars · 9h-12h30

Cyber-sécurité, cyber-malveillance, cybermenaces

Comment se prémunir des menaces ? Que faire en cas d'attaques ? Adoptez les bons réflexes ; avec l'ANSSI.

> **ANGERS**
Vendredi 29 mars · 9h-12h30

Les ateliers



INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT ET DÈS MAINTENANT

02 41 22 61 00
entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr





VALORISER LES MÉTIERS DE L'ALIMENTAIRE

La CMA Pays de la Loire, ses apprentis et artisans présents, ont fait rayonner les métiers de bouche, de la boulangerie-pâtisserie, de l'hôtellerie et de la restauration lors du salon Serbotel qui s'est déroulé du 22 au 25 octobre derniers à Nantes. Concours, veille, accompagnement des artisans, remises Éco-défis et information des visiteurs, un seul objectif : faire rayonner les métiers de l'alimentaire !

◀ Le concours régional des artisans bouchers des Pays de la Loire.

COCORICO POUR LE MADE IN FRANCE

Les 100 000 visiteurs du salon Made in France expo ont pu découvrir 10 artisans ligériens réunis sous la bannière de CMA France, du 9 au 12 novembre à la porte de Versailles à Paris. Chaque année, c'est LE grand rendez-vous du savoir-faire français.

› Les artisans ligériens présents au MIF Expo entourés des élus de la CMA Pays de la Loire.



SALLERTAINE, COMMUNE ENGAGÉE POUR L'ÉCONOMIE

Le prix « Ma ville mon artisan » récompense les collectivités qui agissent pour le développement de l'artisanat dans leur territoire. La commune de Sallertaine en Vendée est lauréate 2023 du concours Ma ville mon artisan dans la catégorie Culture et patrimoine. Ce prix vient saluer l'engagement de la municipalité en faveur de l'activité artisanale depuis plus de 30 ans.

◀ La remise des prix Ma ville mon artisan a eu lieu le 22 novembre dernier à Paris lors du salon des Maires de France.

AU CŒUR DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

Pour cette édition 2023, ils étaient 43 chefs d'entreprise à participer au prix Excellence Artisanale organisé par la CMA Pays de la Loire avec le soutien de la Région Pays de la Loire.

› La remise des trophées a récompensé les 9 lauréats le 27 novembre à de l'Hôtel de Région à Nantes. Bravo à eux !



LES MÉTIERS D'ART À L'HONNEUR

Pour sa 28^e édition, le Salon de la Création Métiers d'Art a ouvert ses portes à Nantes du 1^{er} au 3 décembre. Créé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire, ce salon est une vitrine des métiers d'art et de la création en Pays de la Loire.



FONDS TERRITORIAL D'ACCESSIBILITÉ

Une aide pour les travaux d'accessibilité

Depuis le 2 novembre dernier, les lieux ouverts au public ont la possibilité de solliciter une aide financière, un «fonds local pour l'accessibilité», auprès de l'État pour financer les aménagements spécifiques à l'accessibilité. Le timing de cette aide n'est pas un hasard, elle est liée aux Jeux Olympiques de l'été 2024.

Dépôt des demandes sur www.asp-public.fr



Sur les environ 2 millions d'établissements recevant du public en France, environ un million ne répondent pas encore à l'exigence d'accessibilité de leurs locaux. Ainsi, pour accélérer ces travaux d'aménagement, l'État propose une aide financière dont le plafond est fixé à **20 000 €**.

Quel est le montant de l'aide ?

- › L'État finance 50% des dépenses engagées pour les équipements et les travaux de mise en accessibilité, avec un maximum de 20 000€ d'aide versée.
- › L'État finance 50% des dépenses engagées pour le diagnostic des conditions d'accessibilité et l'assistance à maîtrise d'ouvrage, avec un maximum de 500 € d'aide versée.

Quelles sont conditions d'éligibilité ?

Sont concernés les Établissements recevant du public (ERP) de 5^e catégorie, qui appartiennent à la catégorie des micros, petites ou moyennes entreprises, qui emploient moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros hors taxes (ou dont le total de bilan n'excède pas 43 millions d'euros).

Que peut-on financer avec ce fonds ?

- › Des équipements et des travaux de mise en accessibilité. Par exemple : travaux d'installation d'une rampe d'accès, travaux pour agrandir la largeur des couloirs, pour supprimer une marche à l'entrée, pour mettre en place une signalisation adaptée...
- › Le diagnostic des conditions d'accessibilité de votre établissement. C'est-à-dire l'identification des actions de mise en accessibilité à mener.
- › Un accompagnement par un maître d'ouvrage lors de la réalisation des travaux.

Et si le dossier est accepté ?

Dans ce cas, une avance de 30 % sera versée au commencement des travaux, sur présentation des documents qui prouvent l'engagement de frais (bons de commande, tickets de caisse, factures ou devis). Le solde sera versé une fois les travaux terminés, sur présentation des factures acquittées.

⚠ Les demandes des établissements localisés dans les villes hôtes des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 seront traitées en priorité.



LA LOI ÉVOLUE

Valorisation des biodéchets en entreprise

Conformément aux dispositions de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, tous les professionnels produisant des biodéchets ont l'obligation de les valoriser dans les filières adaptées. À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les producteurs professionnels de biodéchets (alimentaires, tertiaires...) doivent trier leurs déchets alimentaires.



Les biodéchets représentent jusqu'à 1/3 des déchets tout venant des boulangeries artisanales.

Chez les fleuristes, 90% des déchets tout venant sont des déchets verts.

Source : Ademe

À NOTER

Les emballages jetables sont interdits dans la restauration rapide accueillant 20 places assises.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les commerces de restauration rapide ne peuvent plus avoir recours à de la vaisselle jetable pour les repas servis sur place. Ils doivent donc obligatoirement faire usage d'une vaisselle réutilisable : assiettes en porcelaine, couverts en métal, plats, verres...

Qu'est-ce que les biodéchets ?

Les biodéchets sont des déchets organiques issus de **ressources naturelles végétales ou animales** (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, fleurs...).

Les restes alimentaires, les déchets verts du jardin et les déchets en cellulose, comme l'essuie-tout par exemple, en font partie. Les huiles alimentaires en sont exclues. Ils sont **biodégradables** et peuvent être valorisés en compost, un engrais riche en nutriments et en éléments fertilisants pour les plantes ou en énergie via la méthanisation.

Quelles solutions ?

Plusieurs solutions existent pour valoriser ses biodéchets à condition d'obtenir une traçabilité :

- › **Compostage sur site ou en local** : composteur individuel ou mutualisé
- › **Collecte par un prestataire spécialisé** : Par exemple, Compost in situ dispose d'un réseau régional de professionnels ou les Alchimistes à Nantes ou à Angers.

› **Don** (agriculteur local, nourriture d'élevage...)

› **Déchèterie professionnelle**

› **Collecte par certaines collectivités en porte à porte** comme aux Sables d'Olonne.

⚠ Les collectivités locales ont l'obligation de proposer des solutions aux ménages mais ne sont pas dans l'obligation d'en proposer aux professionnels. Renseignez-vous auprès de votre communauté de communes.

✓ Pensez à quantifier vos quantités valorisées et si vous passez par un prestataire ou faites un don, n'oubliez demander des bons d'enlèvement pour remplir votre registre des déchets.

✓ La valorisation des biodéchets est une bonne solution pour alléger ses déchets tout venant et s'engager dans une boucle vertueuse d'économie circulaire. Par exemple, en boulangerie, les biodéchets sont estimés à 1/3 des déchets du tout-venant.

CONTACT

Nos conseillers transition écologique de la CMA Pays de la Loire vous accompagnent sur cette thématique.

- › **Loire-Atlantique** : developpementdurable44@artisanatpaysdelaloire.fr
- › **Maine-et-Loire** : developpementdurable49@artisanatpaysdelaloire.fr
- › **Mayenne** : developpementdurable53@artisanatpaysdelaloire.fr
- › **Sarthe** : developpementdurable72@artisanatpaysdelaloire.fr
- › **Vendée** : developpementdurable85@artisanatpaysdelaloire.fr

LES GRANDES ÉTAPES

J'EMBAUCHE UN APPRENTI !

Embaucher un apprenti, pourquoi pas vous ? Que ce soit pour une première embauche ou que vous ayez l'habitude, la CMA vous guide pas à pas.

1 Définir son besoin : quelles sont les missions qui seront confiées à l'apprenti et donc quel profil rechercher : un jeune de 15 ans qui démarre ou quelqu'un de plus expérimenté et mature ? Il faut ensuite définir qui sera le maître d'apprentissage au sein de l'entreprise : le chef d'entreprise ou un collaborateur ? Les seules conditions requises sont de détenir un diplôme dans le métier, être majeur et volontaire pour s'acquitter de cette responsabilité.

2 Prendre contact avec le centre de formation près de chez vous pour connaître les diplômes proposés, le fonctionnement d'un contrat d'apprentissage (rythme de travail, périodes d'exams...). Autant d'éléments qui vous permettront de vérifier que ce que vous aviez envisagé est en adéquation avec le profil demandé.

3 Une fois que vous avez validé le profil recherché ainsi que le diplôme préparé, **rechercher votre futur employé.** Vous pouvez prendre contact avec nos conseillers des formations. Leur métier est de faire le lien entre apprentis et maîtres d'apprentissage : mise en relation, aide à la rédaction de l'offre d'emploi et partage sur les plateformes, comme celles de Pôle emploi, des missions locales... N'hésitez pas également à afficher l'offre d'emploi au sein de votre entreprise, à en parler à vos clients, à faire fonctionner le bouche-à-oreille, à réaliser un post sur les réseaux sociaux... pour trouver la perle rare.



4 Une fois l'apprenti recruté (des stages peuvent être mis en place pour vérifier que vos attentes respectives coïncident), **préparer le contrat d'apprentissage ou ses avenants.** La CMA vous propose un accompagnement clé en main : calcul de la rémunération de l'apprenti (selon son âge, son profil et la convention collective du métier), conseil sur les aides auxquels les entreprises peuvent prétendre, rédaction du contrat et assistance à la transmission du contrat à l'OPCO. Économisez votre temps et libérez-vous de vos formalités d'apprentissage en les confiant à votre CMA !

Lors de ces 4 étapes, la CMA est à vos côtés pour que l'embauche d'un apprenti soit une simple formalité et qu'il devienne un maillon essentiel de votre entreprise.



PRIME À L'EMBAUCHE D'APPRENTIS

6 000€ d'aides reconduits en 2024

En 2024, la prime à l'embauche d'un jeune en alternance est maintenue à hauteur de 6 000€, quelle que soit l'entreprise ou l'âge de l'apprenti.



Semaine de l'entreprise
du 8 au 12 avril


 Chambre
Métiers
 et de
Artisanat
 PAYS DE LA LOIRE

UNIVERSITÉ RÉGIONALE
 DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT
 DES PAYS DE LA LOIRE

PORTES OUVERTES
2024

Formation professionnelle : du module au diplôme
 Réservez votre
Samedi 10 février 2024

urmapaysdelaloire.fr







Nos centres de formation

Laval

30 boulevard
Volney
02 43 64 11 00

Angers

3 rue Darwin
02 41 22 61 56

Saint-Nazaire

66 rue Michel
Ange
02 28 54 17 01

Le Mans

187 rue Henri
Champion
02 43 50 13 70

Sainte-Luce- sur-Loire

Place Jacques
Chesne
02 40 18 96 96

La Roche- sur-Yon

24 rond point
du Coteau
02 51 36 53 00

SAMEDI 10 FÉVRIER

5 bonnes raisons de venir aux portes ouvertes

Le début d'année est la période propice aux visites des centres de formation pour les jeunes en recherche d'orientation ou qui souhaitent s'y inscrire pour l'année scolaire suivante. C'est pourquoi, les centres de formation de la CMA Pays de la Loire ouvrent leurs portes le samedi 10 février. C'est LE moment à ne pas rater !

La journée portes ouvertes se tiendra le samedi 10 février dans nos cinq centres de formation professionnelle. 5 bonnes raisons d'y participer :

1. Visite guidées du centre : plongée dans l'atmosphère de nos centres en participant à une visite guidée. Découverte des installations modernes et adaptées à la formation professionnelle. Des plateaux techniques aux salles de cours, découverte d'un environnement optimal pour développer des compétences.

2. Rencontres avec les professeurs/formateurs et des apprenants : c'est l'occasion d'échanger avec nos professeurs passionnés et nos apprenants dynamiques, obtenir des conseils et des retours d'expérience sur les cours, les projets et la vie dans le centre.

3. Découverte des métiers et des filières : nos centres proposent une large gamme de filières : de la coiffure-esthétique à la restauration en passant par la mécanique. Découverte des programmes, des cursus traditionnels aux formations innovantes, pour trouver celui qui correspond à vos aspirations et objectifs.

4. Présentation des projets d'apprenants : être témoin de l'ingéniosité de nos apprenants à travers des présentations de projets dans divers domaines. De l'art à la technologie, en passant par les sciences sociales, découverte de réalisations qui inspirent.

5. Démonstrations, ateliers pratiques, et dégustations seront proposés pour enrichir l'expérience.

Que vous soyez un jeune, un adulte en reconversion ou encore un professionnel cherchant à acquérir de nouvelles compétences, la journée portes ouvertes de nos centres de formations professionnelle est une opportunité précieuse pour explorer les métiers et les formations qui peuvent façonner des avenir. Nos équipes sont impatientes de vous accueillir, de répondre à toutes vos questions et de partager une journée exceptionnelle avec vous !

CONTACTS

- › Loire-Atlantique : poledev44@artisanatpaysdelaloire.fr
- › Maine-et-Loire : poledev49@artisanatpaysdelaloire.fr
- › Mayenne : poledev53@artisanatpaysdelaloire.fr
- › Sarthe : poledev72@artisanatpaysdelaloire.fr
- › Vendée : poledev85@artisanatpaysdelaloire.fr

VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023

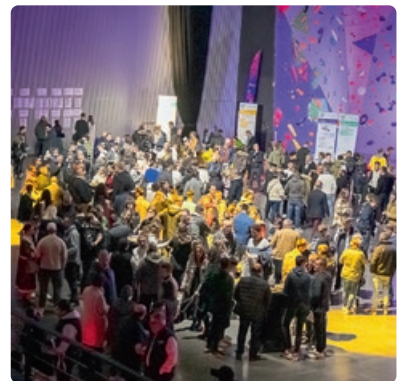
Cérémonie de remise des diplômes des centres de formation

Dans une ambiance empreinte d'émotion et de fierté, les 3 050 nouveaux diplômés des centres de formations de la CMA Pays de la Loire ont chacun reçu leur diplôme lors d'une grande soirée organisée simultanément le vendredi 24 novembre dans les 5 départements ligériens.

En présence de leurs familles, de leurs maîtres d'apprentissages, des professeurs/formateurs et de l'ensemble du personnel chargé de leur suivi, les diplômés de la session de juin 2023 se sont retrouvés dans un cadre festif et chaleureux pour célébrer leurs

réussites. Cette soirée est également l'occasion de rappeler l'importance des formations en apprentissage pour acquérir des compétences concrètes et applicables directement au marché du travail afin de faciliter l'accès à l'emploi.

Félicitations aux diplômés de la promotion 2023 et meilleurs vœux pour leurs futurs succès !



- 44. À la salle de la Carrière à Saint-Herblain.
- 49. À la salle des Greniers Saint-Jean à Angers.
- 53. À l'Espace Mayenne de Laval.
- 72. Au Cinéma Méga CGR de Saint-Saturnin.
- 85. À La salle des fêtes de la Chaize-le-Vicomte.

CHIFFRES CLÉS

- › 85% de réussite aux examens
- › 3 050 jeunes diplômés dans 40 métiers et plus de 100 diplômes

CONTACT

Pour rejoindre les rangs de nos futures promotions d'apprenants à la rentrée de septembre 2024, contactez-nous :

- › Loire-Atlantique : poledev44@artisanatpaysdelaloire.fr
- › Maine-et-Loire : poledev49@artisanatpaysdelaloire.fr
- › Mayenne : poledev53@artisanatpaysdelaloire.fr
- › Sarthe : poledev72@artisanatpaysdelaloire.fr
- › Vendée : poledev85@artisanatpaysdelaloire.fr

EXCELLENCE & TALENT

À la découverte des champions Worldskills et Euroskills

Chaque année, des jeunes talents du monde entier se réunissent pour concourir dans deux des événements les plus prestigieux : Worldskills et Euroskills. Ces concours, qui mettent en lumière l'excellence dans les métiers techniques et manuels, attirent des jeunes passionnés venant de divers horizons, prêts à relever tous les défis.

3 lauréats issus de l'URMA

Chaque année, de nouveaux talents émergent de ces compétitions. Les parcours inspirants des lauréats témoignent de leur passion et de leur détermination. Non seulement ils repoussent les limites de l'excellence dans leur domaine,



mais ils deviennent également des modèles pour les générations futures, encourageant d'autres jeunes à suivre leur passion et à relever de nouveaux défis. C'est à cette occasion, que l'URMA a organisé une mise

à l'honneur pour Aurore Aubry (fleuriste), Théo Ferchaud (boulangier) et Marius Richard (boucher). Leur parcours a été salué et partagé avec leurs camarades et professeurs.



GRAND DÉCOR DANS LA CHAPELLE ET LE LOGIS DU GOUVERNEUR DU CHÂTEAU D'ANGERS

Le marché de créateurs de « la Belle Échoppe » au Château d'Angers a ouvert ses portes pour sa 5^e édition, début décembre. Voyages, explorations, aventures, inventions, sciences seront mis à l'honneur durant ces trois jours. La CMA, partenaire de cet événement a, pour l'occasion, présenté ses créations réalisées par les apprenants en Brevet professionnel fleuriste. Dans une mise en scène de l'univers de Jules Verne, les apprentis ont mis en avant leurs savoir-faire : compositions florales, grandes structures végétalisées...





Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner
dans votre vie
professionnelle
comme dans
votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



Nouveau Code de l'artisanat : ce qu'il faut en retenir

Unique et lisible : ainsi peut se résumer le nouveau Code de l'artisanat censé éclairer désormais sur tous les métiers du secteur. Entré en vigueur en juillet dernier – alors que son prédécesseur datait de... 1952 –, il vise surtout à mieux renseigner et protéger les artisans. **Détails.** Lætitia Muller

Fruit de la loi du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante, le nouveau Code a vu le jour via l'ordonnance du 28 mars dernier. Il poursuit et remplit un but principal : rendre clairs et lisibles aux yeux des principaux acteurs du secteur de l'artisanat les textes de loi. Comment ? En définissant mieux l'artisanat et en réunissant tous les textes en un seul et même code.

Un code qui compile l'ensemble des règles

Le Code de l'artisanat ne comprend pas de nouvelles mesures (droit constant). Il regroupe les textes existants en deux parties et cinq « livres » dédiés, dans l'ordre, aux activités, aux personnes, au réseau des CMA, et enfin aux droits locaux (Alsace-Moselle et Outre-mer). Côté pratique, la Direction générale des entreprises a mis en ligne une foire aux questions et des tableaux de concordance pour que les artisans identifient facilement les textes. Le mail codeartisanat.dge@finances.gouv.fr a été également créé pour le professionnel qui aurait une question.

Un artisanat mieux défini et protégé

Pour éviter que des industriels ne revendiquent une activité, ou n'usurpent une fabrication artisanale, le code clarifie (enfin) l'activité et la production artisanales, et le titre même d'artisan. Seules « *les personnes physiques, y compris les dirigeants sociaux des personnes morales, relevant du secteur des métiers et de l'artisanat au sens des articles L.112-1, peuvent se prévaloir de la qualité d'artisan dès lors qu'elles justifient d'un diplôme, d'un titre ou d'une expérience professionnelle dans le métier qu'elles exercent, dans des conditions définies par décret en Conseil d'État* » (article L.211-1). De plus le Code précise qu'eux seuls « *peuvent utiliser le mot artisan et ses dérivés pour l'appellation, l'enseigne, la promotion et la publicité de l'entreprise, du produit ou de la prestation de service* » (article L.241-1). À noter : l'utilisation abusive du terme « artisan » ou « artisanal »

est passible d'une amende de 7 500 €. Dans un environnement concurrentiel, nul doute que la transparence du nouveau Code de l'artisanat soit la bienvenue.

Plus d'infos : www.legifrance.gouv.fr

Pour accéder directement à l'ensemble du texte, flashez ce QR Code



Conseil & Expertise comptable
12 agences de proximité

Conseil et pilotage d'activité
Expertise comptable – Paie
Informatique
Fiscalité – Patrimoine

02 41 33 66 66
www.49.cerfrance.fr

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

RÉCOMPENSER LES PETITES ENTREPRISES.

GAGNEZ JUSQU'À
5 000 €*
ET 1 CAMPAGNE DE PUBLICITÉ



**VOUS FAITES DE GRANDES CHOSES
POUR L'ÉCONOMIE LOCALE ?**

**Flasher
pour participer
jusqu'au 31/03/2024**



*Modalités détaillées et règlement du concours disponibles sur www.groupama.fr/regions/loire-bretagne/trophee-pro/
Groupama Loire Bretagne - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Bretagne-Pays de la Loire, 23, Boulevard Solferino CS 51209 - 35012 Rennes cedex, 383 844 693 RCS Rennes.
Entreprise régie par le Code des Assurances. Document et visuel non contractuels. Crédit photo : A. Chauvaud - Janvier 2024



PAIEMENT EXPRESS

**ÊTRE UNE
BANQUE POPULAIRE,
c'est proposer une solution digitale
qui accélère les encaissements à distance
en envoyant facilement un lien de paiement
à votre client.**

PAIEMENT EXPRESS

Scannez
le QR code :

**BANQUE
POPULAIRE
GRAND OUEST** **+X**

la réussite est en vous

* L'offre Paiement Express permet d'encaisser des paiements par carte à partir d'un lien de paiement e-mail ou SMS.
Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable - siège social situé 15 boulevard de la Boutière CS 26858 - 35768 Saint Grégoire cedex - 857 500 227 RCS Rennes - Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504, Identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB (BPCE - SIRET 493 455 042)
Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime.- Crédit photos : Adobe Stock.

Apprentissage : l'aide unique de 6 000 € maintenue en 2024

Même somme, mêmes conditions. Lors des 1^{res} Assises de l'apprentissage, en novembre, la ministre Carole Grandjean a promis de ne pas toucher à la prime à l'embauche des apprentis. Un système de financement difficilement tenable selon les experts...

Soulagement pour les employeurs d'apprentis : la prime unique pour l'embauche d'un jeune en alternance est maintenue en 2024. Et ses conditions restent inchangées : 6 000 €, quels que soient l'entreprise ou l'âge de l'apprenti. Une bonne nouvelle que Carole Grandjean, la ministre en charge de l'Enseignement et de la Formation professionnels, a réservé à l'auditoire des 1^{res} Assises de l'apprentissage coorganisées le 7 novembre dernier par CMA France et AEF Info.

Un scénario abandonné

Ce n'était pourtant pas gagné : Bercy était en quête depuis plusieurs semaines d'économies pour équilibrer le budget de l'État 2024. La révision à la baisse de cette prime était dans la balance. Scénario envisagé : accorder cette aide de 6 000 € uniquement pour les apprentis des niveaux Bac+2 et infra, soit 700 M€ en plus dans les caisses publiques. Le risque ? Freiner la belle progression de l'alternance dans l'enseignement supérieur, locomotive du développement de l'apprentissage depuis la mise en place de ce coup de pouce. Et renoncer au cap du million d'apprentis, si cher à l'exécutif.



Joël Fourny, président de CMA France, a remis à Carole Grandjean, un document regroupant une série de mesures d'équilibrage et de gestion des fonds alloués à l'apprentissage (lire encadré).

Intenable financièrement

Cet objectif, atteignable au vu des 830 000 apprentis formés en 2022 et aux chiffres optimistes de 2023, « ferait de la France le pays phare de l'apprentissage », selon Carole Grandjean... mais n'est plus tenable financièrement d'après les calculs de l'OFCE*. Surtout sans une augmentation de la contribution formation des entreprises. En 2023, le financement de l'apprentissage a coûté 21 milliards d'euros (soit bien plus que la part représentée par les versements de France Compétences), dont 4,5 pour cette aide unique. Le coût moyen annuel d'un apprenti est ainsi passé de 14 000 € en 2017 à 22 000 cinq ans plus tard. Une aubaine incontestable pour les employeurs, mais qui se paye chèrement.

* Observatoire français des conjonctures économiques.

FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE

CMA FRANCE POINTE LA GESTION DES EXCÉDENTS

Réunis en Assemblée générale le 5 décembre, les présidents de CMA ont dénoncé avec force la redistribution des excédents de CFA... à des actionnaires.

Selon France Compétences, en 2022, 32,5 % des excédents des CFA en entreprises commerciales ont été distribués à des actionnaires sous forme de dividendes, contrairement à ceux des 137 CFA du réseau des CMA qui ont tout réinvesti dans l'amélioration de leurs outils de formation. Indigné, le président de CMA France, Joël Fourny, a souligné l'incompatibilité du principe même de dividendes face aux menaces de déficit de certaines

formations : « L'apprentissage est un investissement pour l'avenir de notre jeunesse, pas pour les fonds de pension ». Pour remédier à la situation, CMA France propose 3 mesures :

1. Créer un « montant socle » adapté à des critères définis par les Branches et France Compétences, impliquant si besoin un soutien financier des conseils régionaux, avec intégration des investissements pédagogiques importants.

2. Réserver les financements de l'apprentissage aux formations privilégiant **une pédagogie d'alternance réelle et excluant le 100% digital.**

3. Encourager les comportements « vertueux » : interdire la distribution de dividendes aux actionnaires et systématiser le reversement d'un pourcentage des résultats excédentaires non affectés aux investissements pour l'apprentissage.

CE QUI VOUS ATTEND AU 1^{er} JANVIER

Une nouvelle année a démarré, avec elle, son lot de nouveautés et d'évolutions. Voici celles qui impactent vos vies personnelle et professionnelle (et votre budget) depuis le 1^{er} janvier...

VIE QUOTIDIENNE

Pôle emploi devient France Travail

Année de transition pour cette nouvelle entité qui assurera, dès 2025, l'accueil, l'orientation, l'accompagnement, la formation, le placement des demandeurs d'emploi ou des personnes en difficulté d'insertion. Le tout en s'appuyant plus fortement sur l'État, les collectivités locales, les missions locales (jeunes) et Cap emploi (handicapés).

+5,2% pour les retraités

Les pensions de retraite sont indexées sur l'inflation et réévaluées en conséquence chaque 1^{er} janvier. Pour 2024, l'augmentation est de 5,2 %, tous régimes confondus, soit en faveur de 15 millions de retraités.

À noter : les retraites complémentaires gérées par l'Agirc-Arrco sont, elles, revalorisées de 4,9 % depuis ce 1^{er} novembre.

Les biodéchets mieux gérés

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, chaque collectivité doit avoir identifié des solutions pour mettre en place le tri à la source des déchets alimentaires des particuliers et s'assurer qu'ils peuvent être valorisés (biogaz, compost...) et non mis en décharge.

Plus d'infos : www.ecologie.gouv.fr

BÂTIMENT

MaPrimeRénov' évolue...

Le coup de pouce en faveur de la rénovation énergétique se divise en deux piliers :

➤ Efficacité, pour éliminer les chauffages énergivores (fioul, charbon ou gaz) au profit de

pompes à chaleur ou encore de chaudières à granulés ;

➤ Performance, pour accélérer les rénovations énergétiques d'ampleur.

Le gouvernement espère réaliser 200 000 rénovations performantes en 2024 (contre 90 000 en 2022). Pour cela, la prime à la rénovation globale est plus incitative pour les ménages les plus modestes et pour les propriétaires de passoires énergétiques. Autre nouveauté : afin de mener à bien chaque projet de rénovation d'ampleur (et obtenir la prime), les ménages doivent passer par le dispositif MonAccompagnateurRénov'.

... et MaPrimeAdapt' démarre

Cette prime, étroitement associée à MaPrimeRénov' (afin de combiner projets de rénovation énergétique et ceux d'adaptation au vieillissement), centralise en fait trois aides préexistantes : « Habiter facile » de l'Agence nationale de l'habitat*, « Habitat cadre de vie » de la Caisse nationale d'assurance vieillesse et le crédit d'impôt autonomie (qui couvre jusqu'à 25 % des dépenses liées à la mise en place d'équipements d'accessibilité du logement). L'État prévoit d'adapter 680 000 logements au vieillissement au cours des dix prochaines années.

* Cette aide demeure valable pour toutes démarches entamées en 2023.

Plus d'infos : france-renov.gouv.fr

Les chaudières à gaz sorties des CEE

L'arrêté du 4 octobre 2023 supprime la fiche Bar-TH-106 relative à la chaudière individuelle à haute performance énergétique. L'installation d'une chaudière

DERNIÈRE MINUTE

Pour toute l'année 2024, le prêt à taux zéro (PTZ) est augmenté à 100 000 € (contre 80 000 €).

Il est étendu aux classes moyennes (gagnant entre 2 500 et 4 000 €/mois) et à 210 villes supplémentaires, soit 6 millions de personnes éligibles en plus.

www.service-public.fr

n'est de ce fait plus éligible aux primes CEE (certificat d'économies d'énergie).

À retenir aussi...

➤ L'élaboration d'un projet de plan pluriannuel de travaux (PPPT) devient nécessaire pour les copropriétés comprenant entre 51 et 200 lots.

➤ Le diagnostic de performance énergétique (DPE) de l'ensemble d'une copropriété, devient obligatoire, pour les immeubles de plus de 200 lots.

AUTOMOBILE

Le bonus écologique restreint

Aujourd'hui, ce bonus s'élève à 5 000 € pour l'achat d'une voiture électrique (7 000 pour les foyers modestes), auquel s'ajoute la prime à la casse (jusqu'à 6 000 €). Des aides qui subventionnent indirectement l'industrie automobile chinoise, qui pèse de plus en plus dans les ventes en France, d'après l'État. Exit, donc, du bonus les véhicules dont la production est la plus polluante (et la plus lointaine).

Le permis dès 17 ans

Cette nouvelle mesure devrait soutenir l'autonomie des jeunes, d'autant plus lorsqu'ils sont en apprentissage. Par ailleurs, l'aide de 500 € versée aux apprentis pour financer leur permis est élargie aux élèves des lycées professionnels.

Erreur dans le taux de TVA appliqué : c'est l'artisan qui trinque !

Dès qu'un artisan réalise une vente ou une prestation de services, il a l'obligation d'appliquer un taux de TVA à ses clients pour le compte de l'État à qui il devra la reverser dans un second temps. Spécificité fiscale : ce taux peut varier de 5,5 % à 20 %. Et en cas d'erreur, l'artisan ne peut pas récupérer le complément auprès de son client. **Vigilance...** Lætitia Muller

Pour la majorité des prestations de services et de ventes de biens, le taux normal est de 20 % (article 278 du Code général des impôts-CGI). Il existe un taux réduit à 5,5 % pour certains travaux d'amélioration de la qualité énergétique du logement, comme les chaudières à condensation ou à micro-cogénération. Enfin, un taux de 10 % s'applique aux travaux ne bénéficiant pas de cet abattement à 5,5 %. C'est le cas des travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien, à l'exception de la part correspondant à la fourniture d'équipements électroménagers et mobiliers ou de certains gros équipements (article 279-0 bis du CGI).

La responsabilité de l'artisan engagée

Il n'est pas toujours évident pour un artisan de distinguer les travaux éligibles au bon taux ! Contrainte supplémentaire : pour tous les travaux dans les locaux d'habitation c'est le vendeur (ou le propriétaire) qui doit compléter un Cerfa (n°13948*05/1301-SD) qu'il remet ensuite à l'entrepreneur en déclarant le bon taux de TVA. On pourrait alors penser que le propriétaire porte la responsabilité du taux de TVA apposé. Il n'en

est rien ! L'artisan doit être au contraire particulièrement vigilant. En effet, si le chef d'entreprise artisanale se trompe de taux (celui du devis et de la facture doivent coïncider avec celui du Cerfa), il ne peut pas réclamer un complément à son client.

La Cour de cassation a tranché

Tel est en tout cas l'avis de la Cour de cassation, qui a jugé dans un arrêt du 6 juillet dernier*, que l'artisan qui appose le mauvais taux de TVA sur une facture ne peut pas ensuite appliquer un taux supérieur à celui facturé à son client. Les juges retiennent néanmoins deux exceptions à ce principe :

- La première en cas de fausses mentions portées par le client sur l'imprimé fiscal (ouvrant droit à réduction de TVA).
 - La seconde, si l'entrepreneur et le client prévoient clairement dans les documents contractuels, qu'une éventuelle erreur de taux serait à la charge du client.
- L'artisan qui réalise des travaux impliquant des taux réduits de TVA peut donc prendre la précaution de mentionner sur le devis et la facture qu'une erreur de taux sera à la charge du client. Un principe de précaution à retenir !

* Cass. Civ 3, 6.7.2023, P 22-13.141.

POUVEZ-VOUS BÉNÉFICIER DE LA FRANCHISE DE TVA ?

Travailler sans facturer de TVA rend l'artisan plus compétitif par rapport à ses concurrents. Ce dispositif alléchant peut s'appliquer quelle que soit la structure juridique à condition de respecter un montant maximum de chiffre d'affaires :

- Pour les prestations de services, le seuil est de 36 800 € avec une tolérance jusqu'à 39 100 €.
- Il est de 91 900 € avec une tolérance jusqu'à 101 000 € pour les livraisons de biens, les ventes à consommer sur place et les prestations d'hébergement.

En pratique, si votre chiffre d'affaires entre dans les seuils, il suffit d'inscrire la mention « TVA non applicable, art. 293B du CGI » sur vos factures. En contrepartie les achats de l'artisan ne sont plus hors TVA, il en est redevable comme un consommateur classique.

Objectifs : alléger ses obligations fiscales et être plus compétitif, pensez-y !

“ Si le chef d'entreprise artisanale se trompe de taux, il ne peut pas réclamer un complément à son client.

TRAVAIL DANS LE FROID : QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ?

Selon l'INRS, en dessous de 5°C, la vigilance est de mise. Les risques encourus sont multiples : sensation de fatigue accrue, perte de dextérité, engourdissements, fourmillements, gelures, troubles musculosquelettiques, problèmes de bronches, coups de froid, syndrome de Raynaud (troubles temporaires de la circulation sanguine), hypothermie (dans les cas les plus sévères, celle-ci peut entraîner des troubles neurologiques et cardiaques, un coma, voire un décès). **Plus d'infos : www.inrs.fr**

Grand froid : ne soyez pas frileux face à vos obligations !

Dans le secteur du Bâtiment, protéger ses salariés en période hivernale est primordial pour préserver l'organisation du travail et le bien-être de chacun. Les risques encourus sont réels, il est donc essentiel de connaître les règles pour être en conformité avec la législation... La rédaction

Que dit la loi sur ce point ?

En ce qui concerne le froid, il n'existe pas de seuil de température en dessous duquel les salariés peuvent faire valoir un droit de retrait. Néanmoins, le Code du travail impose à l'employeur de :

- mettre en œuvre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (art. L. 4121-1) ;
- mettre à disposition des ouvriers des habillements spécifiques pour protéger du froid et permettre de faire son travail sans être gêné (art. R4225-1) ;
- prévoir un local chauffé assez grand pour recevoir tous les ouvriers durant les pauses obligatoires prévues par la loi (art. R4213-7-et-R4213-8).

Attention : dès le premier salarié, l'entreprise doit mettre en place un document unique d'évaluation des risques (DUER) ; ce dernier doit préciser les dispositions « froid ».

Quels sont les risques encourus ?

Les DREETS¹ (ex-Directe), via ses inspecteurs, effectuent régulièrement des contrôles pour vérifier le respect des règles et pratiques obligatoires lors de périodes de grand froid. Si une infraction est

constatée, l'entreprise peut être mise en demeure de faire les aménagements nécessaires. Mais s'il y a danger grave pour les salariés, des sanctions civiles, voire pénales (art. L. 4721-5 du Code du travail), peuvent être encourues.

Quoi mettre en place concrètement ?

Un guide national de prévention² liste les mesures collectives et individuelles à opérer. Ainsi, une entreprise peut :

- Installer un abri (tente de chantier...) pour se réchauffer et s'hydrater (l'accès à des boissons chaudes est alors bienvenu) et y placer des chauffages d'appoint ;
- Sur de gros chantiers, mettre à disposition un espace chauffé, dans lequel prendre les pauses et les repas, idéalement avec des sanitaires et des vestiaires, et où faire sécher ses vêtements et stocker des équipements de rechange ;
- Instaurer des pauses régulières ;
- Réorganiser le chantier et procéder à davantage de rotations de poste ;
- Utiliser des aides à la manutention, pour réduire le port de charges lourdes et diminuer la pénibilité des tâches.

Le salarié doit aussi se prémunir du froid en portant des vêtements chauds et protéger sa tête, ses mains et ses pieds. Il est également nécessaire d'éviter de travailler seul ou de rester isolé, pour réduire les risques de malaise et d'accidents.

Droit de retrait : est-il applicable ?

L'article L.4131-1 du Code du travail prévoit le retrait d'un salarié de son poste, s'il estime que la température extérieure nuit à sa santé. Dans cette situation, l'employeur ne peut prendre aucune sanction à son encontre. L'appréciation varie en fonction du poste occupé par le salarié, de ses conditions de travail ou encore des mesures de protection mises en œuvre par l'entreprise. Aussi, si l'employeur estime que l'exercice du droit de retrait est abusif, une action devant le Conseil des prud'hommes est possible.

Attention : avant cette action, l'employeur est tenu d'assurer la santé et la sécurité y compris en cas de ressenti du salarié.

1. Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités. 2. Le « Guide national relatif à la prévention et à la gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid » n'a pas été modifié depuis 2018. Non encore paru cette année, vous pouvez vous référer à la version 2021-2022 sur sante.gouv.fr.

PROFESSIONNELS



**Attirez, motivez et fidélisez
vos collaborateurs avec nos
solutions d'Épargne Salariale.**

Crédit  Mutuel

Les investissements effectués dans les dispositifs d'épargne salariale peuvent présenter un risque de perte en capital. Contrats souscrits auprès de Crédit Mutuel Epargne Salariale. Crédit Mutuel Épargne Salariale, Entreprise d'investissement agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), Société anonyme au capital de 13 524 000 euros dont le siège social est 12, rue Gaillon – 75107 Paris cedex 02 – 692 020 878 RCS Paris – TVA intracommunautaire FR67692020878, Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17 003 947 (www.orias.fr). Crédit Mutuel Epargne Salariale est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354. Crédit photo : Getty Images. Novembre 2023.



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

PAYS DE LA LOIRE

UNIVERSITÉ RÉGIONALE
DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT
DES PAYS DE LA LOIRE

PORTES OUVERTES 2024



Formation professionnelle : du module au diplôme

Réservez votre

Samedi 10 février 2024

En nocturne pour Angers et La Roche-sur-Yon, le vendredi 9 février 2024

urmapaysdelaloire.fr    

URMA
Ste-Luce-sur-Loire
Place Jacques Chesne
02 40 18 96 96

URMA
Saint-Nazaire
66 rue Michel Ange
02 28 54 17 01

URMA
Angers
3 rue Darwin
02 41 22 61 56

URMA
Laval
30 boulevard Volney
02 43 64 11 00

URMA
Le Mans
187 rue Henri Champion
02 43 50 13 70

URMA
La Roche-sur-Yon
24 rond point du Coteau
02 51 36 53 00